RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Professeur / Professeure de mathématiques ou de physique-chimie

Le professeur ou la professeure de mathématiques ou de physique-chimie transmet des savoirs théoriques, encadre des expériences et inculque des méthodes de travail aux élèves, afin qu'ils acquièrent des connaissances scientifiques.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 5**

Salaire débutant : **2171 €**

Statuts : **Statut fonctionnaire, Statut salarié**

Synonymes : Enseignant / enseignante en mathématiques, Enseignant / enseignante en physique-chimie

Secteurs professionnels : Enseignement, Fonction publique

Centres d'intérêt : J'ai le sens du service public, J'aime manier les chiffres, Je souhaite enseigner, transmettre



© Igor Alecsander/E+/Getty Images

Le métier

Transmettre un savoir

La mission est la même pour tous les professeurs, quelle que soit leur discipline : transmettre des connaissances, contribuer à l'éducation des élèves et les former en vue de leur insertion sociale et professionnelle. Toutefois, la pratique professionnelle varie en fonction de la matière enseignée. Ainsi, le professeur ou la professeure de maths donne des cours magistraux. Il ou elle dispense des savoirs théoriques (en algèbre, géométrie...) et familiarise les élèves au raisonnement mathématique par ses démonstrations. Il lui faut rendre accessible sa discipline, trouver une pédagogie adaptée (méthode de travail, exercices...).

Organiser des TP

En sciences physiques et en chimie, le professeur ou la professeure a aussi recours aux expériences et aux activités en petits groupes : des travaux pratiques qui permettent aux élèves de mieux appréhender la portée d'une loi ou d'une formule. Ainsi, il ou elle va leur apprendre à manier des appareils (voltmètre, ampèremètre...) et des produits (acide chlorhydrique, soude...), et les amener à observer des situations réelles, à émettre des hypothèses, à tirer des conclusions : il ou elle leur enseigne la démarche expérimentale.

Préparer et corriger

La préparation des cours, la correction des copies, la mise au point d'exercices adaptés constituent le prolongement des heures de travail en classe.

Compétences requises

Pédagogie et autorité

Le professeur ou la professeure de mathématiques ou de physique-chimie maîtrise les savoirs propres à sa discipline et possède de bonnes qualités de pédagogue pour les transmettre. De nombreuses qualités personnelles sont requises. Des capacités de

dialogue et d'écoute, une certaine souplesse et une autorité naturelle sont des atouts pour inciter les élèves à s'investir dans leur travail et à progresser. Le professeur ou la professeure doit savoir se montrer enthousiaste tout en restant rigoureux/euse.

De l'adaptation

Les enseignants doivent veiller à ne jamais décourager les élèves. Face à des classes de 20 à 30 élèves, et autant de personnalités différentes, il faut pouvoir faire progresser chacun individuellement. Pour cela, il est nécessaire de comprendre pourquoi certains d'entre eux butent sur un problème et adapter ses méthodes pédagogiques en conséquence. Si les professeurs préparent et dispensent leurs cours en toute autonomie, ils le font dans le respect des programmes officiels.

Où l'exercer ?

En classe

Les professeurs certifiés assurent 18 heures de cours par semaine en collège ou en lycée (lycée général et technologique, agricole, professionnel public ou privé). Les professeurs agrégés (titulaires de l'agrégation) en mathématiques ou en sciences physiques assurent 15 heures de cours hebdomadaires, le plus souvent en lycée général et technologique.

Membre d'une équipe

Les professeurs de mathématiques ou de physique-chimie peuvent être amenés à collaborer avec leurs collègues en sciences ou dans d'autres disciplines, dans le cadre de projets d'établissement. Ils font partie de l'équipe pédagogique et travaillent avec la direction, le conseiller ou la conseillère principal/e d'éducation, etc. Lorsqu'ils sont professeurs principaux, ils coordonnent aussi les conseils de classe, organisent les réunions avec les parents et exercent une responsabilité particulière dans l'orientation des élèves, en relation avec le ou la psychologue de l'Éducation nationale.

Fonctionnaires ou contractuels

Les professeurs certifiés ou agrégés qui ont réussi à un concours national de recrutement sont des professeurs recrutés par l'Éducation nationale ayant le statut de fonctionnaire. Les académies ou les établissements privés recrutent aussi des enseignants qui n'ont pas passé le concours de recrutement et qui ont le statut de contractuel.

Les études

Après le bac

Avec la réforme du recrutement et de la formation initiale des professeurs, les professeurs de collège et lycée seront recrutés sur concours de l'Éducation nationale dès la L3 (3e année de licence), à partir de la session 2026. Toutes les mentions de licences disciplinaires correspondant à l'une des matières enseignées au collège ou au lycée, et celles proposant un parcours « enseignant » ou un module de préparation aux concours pour devenir professeur, permettent de passer le concours de l'enseignement du 2d degré, parmi lesquels le CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré) ou le CAFEP (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement privé) pour enseigner dans les établissements privés sous contrat. Les lauréats du concours accèdent ensuite au M2E (master enseignement et éducation) mention professorat du 2d degré, formation professionnalisante rémunérée en 2 ans, qui articule formation académique, pratique professionnelle et stages et les prépare aux métiers de l'enseignement. En M1, en tant qu'élève fonctionnaire, la rémunération est d'environ 1400 € net/mois ; en M2, en tant que fonctionnaire stagiaire, d'environ 1800 € net/mois.

Emploi et secteur

Un nombre de postes limité

Chaque année, un certain nombre de postes de professeur est publié, en relation avec le nombre d'élèves inscrits en collège et lycée. Après quelques années d'exercice, les professeurs peuvent bénéficier de promotions internes par concours ou liste d'aptitude et accéder à des fonctions de direction ou d'inspection. Ils peuvent aussi devenir formateurs dans un CFA (centre de formation d'apprentis) ou un Greta (groupement d'établissements publics locaux d'enseignement), par exemple. Quelques postes sont également accessibles dans les lycées français à l'étranger, dans les établissements relevant d'autres ministères, ainsi que dans les organismes de recherche scientifique.

Secteur

Enseignement

Salaire du débutant *

À partir de 2171 euros brut par mois, pour un professeur certifié, l'année de titularisation.

À partir de 2196 euros brut par mois, pour un professeur certifié, l'année de titularisation.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

Vidéo du ministère de l'Éducation nationale présentant le métier de professeur de mathématiques-physique-chimie au sein d'un lycée professionnel.

Page consacrée au concours du CAPES.

Page consacrée au concours de l'agrégation.

Informations sur les concours spécifiques à l'enseignement privé sous contrat.

Centres d'intérêt

Autres métiers à découvrir

- **Médiateur scientifique**
- **Chargé de recherche en acoustique musicale**
- **Technicien en traitement des matériaux**
- **Ingénieur calcul**
- **Enseignant référent à la scolarisation des élèves en situation de handicap**